

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 22 JUIN 2010 à 19 h.

PRESENTS : MM. LE BIHAN, FORTEAU, GOURDES, Mme DEBRAY, Melle CLAIRET, M. THOMAS, Mme GOUYET, M. ALUSSE, Mmes LE BRIS et MM. JOURDAINNE et PERCHERON.

PROCURATION : Mme LE BRAS à M. LE BIHAN
M. KOBIELA à M. FORTEAU
Mme MANGUET à M. GOURDES

ABSENT : M. LAPIERRE Convocation du 15 juin 2010.

La séance a été publique. Secrétaire de séance : M. FORTEAU

Le compte rendu de la séance antérieure a été adressé à chacun.

Avant la signature du registre, Monsieur le Maire a une observation à formuler sur le Conseil municipal antérieur.

Elle concerne une rectification à effectuer dans le paragraphe « tour de table » à la demande de Mme et M. CHARLEMAGNE Yannick : Le texte est remplacé par le suivant :

- Z.A. la Ferme de l'Île : Des travaux de remblaiement sont en cours. S'agit-il du début de terrassement de la future centrale à béton car il n'y aurait rien indiquant que le permis de construire est accordé (manque d'affichage du panneau).

Il est précisé que l'entreprise ELECTROMAT a dégradé le chemin avec le va-et-vient des camions. Un courrier va être adressé à l'entreprise pour la remise en état dudit chemin.

Un contrôle de l'activité va être sollicité auprès d'un service assermenté, il y a des entrepôts de matériel interdit au Plan d'Occupation des Sols, des stockages de toute sorte, rien de réglementaire.

(*Seuls le nom de l'entreprise et son lieu dit changent*).

Le Maire précise que M. CHARLEMAGNE propose une visite de son terrain aux élus.

La proposition n'est pas retenue.

La rectification ayant été apportée, il est procédé à la signature du registre des délibérations.

ORDRE DU JOUR :

1) SCOLAIRE :

a) **Restauration scolaire 2010/2011** : Suite à la mise en concurrence officielle des entreprises, la réunion pour l'étude des devis par la *commission d'ouverture des plis* est fixée au 28.06.2010.

Le choix du fournisseur ne peut donc pas se faire ce soir ; une réunion de Conseil -exceptionnelle pendant les vacances- est programmée le Jeudi 29.07.10 afin de valider l'entreprise retenue en *Commission d'ouverture des plis*.

b) **Restauration scolaire 2010/2011** :

Création d'un poste d'adjoint technique de 1^e classe non titulaire, pour 8 h/semaine en période scolaire :

La cantine est ouverte depuis 2001 et en 2004, compte tenu du nombre croissant d'enfants déjeunant au restaurant scolaire, il a été décidé d'embaucher, à temps non complet, une personne supplémentaire pour le service et la surveillance de la cantine.

Ce poste doit être occupé annuellement et ceci en fonction du nombre de classes ouvertes et de l'effectif demi pensionnaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, décide pour 2010/2011, de créer un poste d'adjoint technique de 1^e classe, pour 8 h hebdomadaires, sur la période scolaire, catégorie C, échelle 3, 1er échelon.

2) TRAVAUX :

a) **Réhabilitation et extension de la Mairie** : Point sur l'avancement des travaux et validation d'avenants.

Le ravalement est pratiquement terminé, les travaux d'électricité et d'aménagement intérieur sont en cours.

- Date de l'inauguration à programmer en début d'année 2011 : retenu le V. 21.01.2011.

Avenant en électricité pour dissimulation des fils électriques extérieurs, prises électriques supplémentaires et interphone. Avis favorable du Conseil.

b) **Projet par le Conseil Général de déviation d'Anet par les Aulnaies** : Suite à l'avis négatif à l'unanimité du Conseil, il est donné compte rendu :

- de la réunion avec M. le Vice-Président du Conseil Général. Le compte rendu écrit est remis à chaque élu. (Voir ci-après les dispositions prises et qui figurent dans ce compte rendu).

- de la visite des Aulnaies le 19.06.2010 suite à l'invitation lancée aux administrés de Saussay.

Vif succès de cette visite, environ 90 personnes sont venues soutenir les élus et nous les remercions. De nombreuses personnes n'ont pu venir et il est demandé que cette visite soit reprogrammée dans le temps.

« Après débat, il est arrêté les dispositions suivantes :

- Le principe de la déviation est arrêté entre le carrefour giratoire sud en haut de la Gendarmerie et la « Croix Job ». Le Conseil général va poursuivre la phase d'études en vue d'une réalisation qui pourrait être rapide.

- Le tracé d'une déviation entre la « Croix Job » et la route départementale 21-2 restera inscrit dans les documents d'urbanisme mais ne donnera pas lieu à études de la part du Conseil général.

- Une liaison extérieure par le sud ouest (liaison vers Coutumel) peut être étudiée et donner lieu à réservation dans les documents de planification d'urbanisme.

- Une étude d'impact de la déviation sur le réseau routier existant, entre la « Croix Job » et le pont sur l'Eure sera réalisée par les services du Conseil général.

c) **Assainissement des eaux usées** : Poursuite de la constitution du dossier de la 3^e tranche avec le concours du bureau d'étude CETIG et lancement de la mise en concurrence afin de connaître le coût réel de chaque branchement.

Une demande de subvention a été présentée auprès du Ministère de l'Intérieur au titre de *Travaux divers d'intérêt local* par l'intermédiaire de M. MARLEIX. Sollicité 25 % de 458.602 = 114.650 €.

La réponse du Ministère est attendue.

Avis favorable du Conseil pour le lancement de la mise en concurrence afin de connaître le coût de chaque branchement.

3) **COLUMBARIUM** :

Suite à la mise en concurrence officielle des entreprises, la réunion pour l'étude des devis par la *commission d'ouverture des plis* est fixée au 15.07.2010 pour le choix du fournisseur. Pouvez-vous donner votre accord à la commission et m'autoriser à signer le contrat du fournisseur retenu pour fourniture et pose d'un columbarium et jardin du souvenir ? Réponse favorable.

Invitations seront adressées à la *Commission d'ouverture des plis* et à la *Commission des Bâtiments*.

4) **URBANISME** :

P.L.U. : Poursuite du dossier du Plan Local d'Urbanisme. La première réunion publique est programmée le Jeudi 24.6.10 à 19 h. Sa préparation a eu lieu ce Vendredi 18.06.2010.

5) **TELE-NUMERIQUE** : Le 19 octobre prochain, la région Centre passera au « tout numérique ». Le groupement France Télé Numérique va multiplier ses actions d'information pour ce basculement de la télévision de l'analogique vers le numérique.

- Une réunion est possible pour le premier échange en vue d'une présentation devant les élus.

- Désignation d'un délégué référent : M. Gérard THOMAS.

6) **PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL** : Jeudi 29.07.10 et Mardi 07.09.2010.

7) **QUESTIONS DIVERSES** :

a - **POLICE SUPRA-COMMUNALE** : Réflexion sur la possibilité de création d'une police supra communale.

b - **PRIX des écoles** : Manifestation le Samedi 26.06.10 à Sorel-Moussel à 10 H. et à Saussay à 14 H ainsi qu'une Kermesse.

c - **Etude DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE des voiries et E.R.P.**, avis favorable pour l'adhésion au groupement de commandes par la Communauté de Communes Val d'Eure et Vesgre pour la passation d'un marché de fournitures courantes et de services en vue de la réalisation d'une étude diagnostic. Un groupe de travail a été créé. Les travaux sur les Etablissements Recevant du Public doivent être réalisés avant 2015.

d - « Solidarité VAR » :

Lecture du courrier de l'association des Maires du Var concernant un appel à la solidarité suite aux intempéries de ces derniers jours et à la catastrophe qui a touché un grand nombre de communes du Var.

- Le Conseil émet un avis favorable à la proposition d'un don de 100 €. Cette somme sera prélevée sur l'enveloppe globale pour sinistres ou subventions diverses qui a été votée au budget primitif 2010.

e - 14.07.2010 : Point sur le repas et MUSIQUE POUR TOUS.

C'est complet. Il y a plus de 130 réservations et déjà des refus.

f - Information de l'hôpital de Houdan concernant le service Gériatrie :

L'hôpital de Houdan, gestionnaire de l'antenne de Houdan Centre Yvelines, n'est plus habilité à intervenir sur les communes du secteur d'Anet car le département d'Eure et Loir a décidé d'organiser son action gériatrique en créant une plateforme à CHARTRES en faveur des personnes âgées de plus de 60 ans.

- En raison de l'éloignement, le Conseil Municipal souhaite qu'une délégation soit installée à DREUX.

TOUR DE TABLE :

- Location salle communale : La proposition de demande d'arrhes concernant le ménage mal réalisé par quelques locataires indécents est rejetée.

Proposition est faite d'établir un état des lieux avant et après la location, donc le week-end.

Après en avoir délibéré, compte tenu des contraintes exigées si cette proposition était retenue, le Conseil décide de garder la solution actuelle et demande que le secrétariat de mairie insiste bien sur le fait que le ménage doit être réalisé consciencieusement.

- Pour information des élus : Il est donné lecture d'un courrier des maires ruraux concernant leur mécontentement au sujet des réformes envisagées, toutes ces réformes aboutiront à la disparition des petites communes.

- Il est signalé des sacs poubelles à ramasser le long de l'étang La Ballastière.

- Contacter les services de l'Équipement pour taille des grandes herbes au carrefour en haut de la Montagnette.

- Il est demandé que soient changés tous les panneaux d'affichage.

- Impasse du Pâtis : un tronc d'arbre sur la voirie doit être coupé.

- Stationnement de véhicules à l'angle de la rue du Centre et du rue du Parc (à la cabine téléphonique) : les véhicules se garent mal et dépassent sur la rue, ce qui gêne la circulation.

- Recensement militaire : Pourquoi une jeune n'a-t-elle pas été convoquée sur l'arrondissement de son domicile ? Le Centre du Service National a certainement commis une erreur de recensement et a convoqué la jeune à l'arrondissement du domicile du père.

- Nouveau service créé par le Conseil Général : « bien vieillir dans l'Eure » : Les habitants de la Communauté de Communes Val d'Eure et Vesgre peuvent adhérer aux différents ateliers.

La liste des plus de 60 ans serait à communiquer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h.

Le 1^{er} adjoint,